

Spectacle vivant : lettre ouverte à la ministre de la Culture

Le 27 janvier 2025

Madame la ministre de la Culture,

Mardi 14 janvier, vous receviez l'ensemble des organisations professionnelles du spectacle vivant et enregistré en CNPS – Conseil National des Professions du Spectacle, avec comme ordre du jour leur financement

À cette occasion, vous avez assuré vouloir garantir la stabilité du budget de votre ministère pour 2025 [\[1\]](#).

Vous nous avez aussi demandé de vous faire confiance pour y parvenir, arguant que la culture devait être politique.

Et vous nous avez aussi dit de ne pas hésiter à venir échanger avec vous lorsque nous étions en désaccord.

À peine trois jours plus tard, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances par le Sénat, vous avez soutenu un amendement gouvernemental, déposé dans la nuit précédente. Ce dernier présente une baisse de crédits de 130 millions d'euros sur la mission Culture, dont près de 42 millions en moins pour la Création et 30 millions affectant la mission Transmission des savoirs et démocratisation de la culture.

Vous avez aussi essayé d'imposer 100 millions d'économies à l'audiovisuel public.

Hélas, au terme de débats pour le moins confus, les crédits de la mission Culture ont été votés avec une baisse de 130 millions d'euros.

L'amendement concernant l'audiovisuel public a lui été ramené à 80 millions d'euros par les sénatrices et sénateurs. Le ministère de la Culture accuserait donc une baisse de crédits de 210 millions d'euros pour 2025 si le budget était ainsi voté.

Comme vous nous y avez encouragé, nos organisations professionnelles vous ont donc immédiatement demandé un entretien pour comprendre les raisons de ce revirement total de situation et travailler ensemble à un scénario de sortie de crise.

Après nous avoir d'abord accordé ce rendez-vous vendredi 24 janvier, vous avez finalement décidé de l'annuler. Aussi, nous vous demandons toujours un rendez-vous, impérativement avant que ne se tienne la commission mixte paritaire le 30 janvier prochain.

Nous aurions préféré la solution du dialogue direct, comme vous aviez dit également le privilégier. Nous n'avons pas d'autre choix aujourd'hui que de vous faire part, dans ce courrier, de notre incompréhension et notre colère.

Où est la ministre pugnace qui se vantait encore la semaine dernière, d'être capable d'aller défendre ses budgets face à Bercy ou à Matignon ?

Depuis votre arrivée à la tête du ministère de la Culture, ce ne sont pas moins de 410 millions d'euros de baisse qui sont à déplorer (200 millions d'euros par décret en février 2024 et 210 millions d'euros qui pourraient possiblement être votés dans le cadre du budget 2025).

Où est la ministre dont la porte est toujours ouverte pour dialoguer ?

Nous demandons que les crédits Création et Transmission des savoirs et démocratisation de la culture soient intégralement rétablis, comme vous vous y êtes engagée.

Nous demandons en outre que le fonds d'urgence soit rétabli dans les crédits de la mission Culture, pour ne pas davantage

fragiliser le fonctionnement de l'ensemble des structures au profit de quelques-unes choisies arbitrairement.

Par ailleurs, la préservation en intégralité des crédits du Fonpeps – le fonds pour l'emploi pérenne dans le spectacle – est désormais absolument vitale et ce, non seulement jusqu'au dernier jour de l'année 2025, mais également au-delà.

Enfin, nous rejetons le projet de fusion/ holding pour l'audiovisuel public et demandons que ces nouvelles économies demandées soient supprimées.

Madame la ministre, lors de ce CNPS, vous avez aussi déploré l'attitude de certaines collectivités qui diminuent de manière drastique leur budget. Que devons-nous en penser ?

En vous remerciant pour vos réponses et actions concrètes devant ce désastre, veuillez croire, Madame la ministre de la Culture, en l'assurance de notre parfaite considération,

Signataires :

Fédération CGT spectacle

Fédération Nationale des arts de la rue

Les Forces Musicales

Scène Ensemble

SCC

SFA CGT

SMA

SN3M-FO

SNAM CGT

SNMS CGT

Synavi

Syndeac

Sud culture

SYNPTAC CGT

[1] [Communiqué de presse, « Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, a réuni le Conseil national des professions du](#)

spectacle vivant et enregistré », 15 janvier 2025.